

Il reste beaucoup de travail à faire en environnement à Lévis

Lévis, mardi le 13 mai 2025 – Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne, candidat à la mairie et chef du parti politique Repensons Lévis ainsi qu'Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, tiennent à rappeler que beaucoup de travail reste à faire en matière de protection de l'environnement sur le territoire de la ville de Lévis.

Une cible annoncée de 30%, ambitieuse, mais toujours pas atteinte

M. Fallu étant membre de la commission consultative en environnement, il peut témoigner de l'effort des travaux des deux dernières années dans l'élaboration du projet de règlement de contrôle intérimaire pour la protection de nos milieux humides : « En mai 2023, j'ai insisté lors de ma première rencontre de la commission afin de mettre l'accent sur la nécessité de réglementer pour réellement protéger nos milieux. On part de loin à Lévis. Je salue l'administration pour ses efforts au cours des deux dernières années. Nous sommes maintenant à 23% de protection de notre territoire. Des travaux supplémentaires seront nécessaires afin d'atteindre le 30% d'ici les cinq prochaines années. Cela va prendre beaucoup de courage pour atteindre cette cible en 2030. »

« Oui on réglemente pour nos milieux humides et nos milieux naturels, mais il faut toujours garder en tête que cela prend également de la verdure à proximité des citoyennes et citoyens, surtout dans nos pôles en densification. Lorsque je consulte les différentes cartes, je constate énormément d'îlots de chaleur et très peu d'espaces verts accessibles aux citoyens à l'intérieur ou même près de nos zones en densification. Ce qu'on veut c'est de créer des milieux de vie, l'administration actuelle a pris la décision de paver un des derniers espaces verts du centre-ville avec le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire, alors qu'aucune étude de circulation justifie la demande, cela en dit long sur les réelles priorités » ajoute M. Fallu.

Des questions toujours sans réponses

Pour le conseiller municipal de Christ-Roi, la volonté affichée par l'administration actuelle ne se traduit pas nécessairement par les mêmes résultats à portes closes. « Lors de mon premier conseil de ville en tant qu'élu, en mars 2023, j'ai demandé à ce que la ville ajoute une clause environnementale aux fiches de prise de décision qui sont soumises aux membres du conseil. Nous avons repris le même libellé que Lévis Force-10¹ promettait lors de la campagne électorale de 2021. Malheureusement, ma proposition a été battue. Depuis, on me dit qu'on y travaille et que ce sera intégré. Le présent mandat tire à sa fin et ce n'est toujours pas le cas. »

Pour le chef de la formation politique Serge Bonin, le problème est encore plus profond : « C'est une mentalité qu'il faut revoir. Il y a de bonnes choses, dont le fonds vert en environnement. Mais si on fait de grandes annonces, si on a plein de bonne volonté, la réalité est tout autre. On n'arrive toujours pas à mesurer nos données avec précision, à les transformer en objectifs concrets et à se fixer des échéanciers et des budgets sur plusieurs aspects. J'attends toujours le calcul des émissions de gaz à effets de serre, la superficie de couvert végétal en zone urbaine. Le ratio net des arbres entre ce qui est planté et ce qui a été coupé n'est toujours pas clair. Lors du conseil de ville du 12 mai, j'ai tenté de savoir si nos capacités en traitement des eaux ont dépassé la limite et quelle est l'ampleur des amendes que la Ville doit payer pour nos rejets d'eaux usées dans le Fleuve? Est-ce que le moratoire

1

<https://www.lesoleil.com/2023/03/13/un-premier-face-a-face-a-saveur-environnementale-a-levis-4db5e54f7b7896fd4d7dcde4c5fca285/>

est arrivé trop tard? Où en sommes-nous? Je n'ai eu droit qu'à des réponses évasives. La planification a clairement été approximative. Il nous faudra un tableau de bord plus solide et une meilleure reddition de comptes. »